

SOMMET CLIMATE CHANCE

AGADIR-MAROC

11-13 SEPTEMBRE 2017



DÉCLARATION D'AGADIR

des acteurs non-étatiques

« Intensifions ensemble
l'action et l'ambition »

RÉSUMÉ DE LA DÉCLARATION

La déclaration du sommet d'Agadir s'inscrit dans la suite des déclarations mondiales des acteurs non étatiques, adoptées lors des sommets « Climat et territoires » à Lyon en juillet 2015 et lors du premier « Climate Chance » à Nantes en septembre 2016. Elle en reprend les grands principes, notamment l'importance de l'approche territoriale dans la lutte contre le dérèglement climatique et le lien indissoluble entre les enjeux climat et développement, avec la nécessité d'un agenda commun entre la mise en œuvre des objectifs de développement durable et les décisions prises dans le cadre des conventions de l'ONU sur le climat mais aussi sur la désertification.

Cette déclaration a été préparée à partir des avis des membres du comité d'orientation du sommet « Climate Chance », une centaine de structures se répartissant entre représentants officiels des groupes majeurs reconnus par la convention cadre sur le climat (ONG environnementales, Collectivités, Entreprises, Jeunes, Femmes, Syndicats, Fermiers, Peuples autochtones, Chercheurs) et

animateurs des coalitions thématiques. Les amendements reçus sur la première version diffusée ont été intégrés au texte final lors d'une dernière réunion, pendant le sommet d'Agadir, avec les représentants des groupes majeurs mondiaux. La déclaration a été adoptée à l'unanimité lors de la plénière de clôture du sommet, avec une mention particulière sur la mobilisation de la société civile marocaine, qui a permis la réussite exceptionnelle de ce deuxième « Climate Chance », rassemblant 5000 acteurs de 80 nationalités.

« Cette déclaration ne se veut pas une nouvelle grande déclaration d'intention mais une feuille de route précise »

Cette déclaration ne se veut pas une nouvelle grande déclaration d'intention mais bien une feuille de route précise, où les acteurs non étatiques ont rappelé leurs priorités pour les 15 prochains mois jusqu'à la COP24 à Katowice :

- La reconnaissance des acteurs non étatiques comme parties prenantes à la négociation.
- L'importance stratégique du dialogue de facilitation de 2018 pour renforcer l'ambition.
- Le soutien aux acteurs américains déterminés à continuer à agir malgré la décision du président Trump de sortir les États-Unis de l'accord sur le climat.
- Le soutien à l'initiative des élus africains s'engageant à agir sur leurs territoires et à mobiliser l'ensemble de leurs acteurs non étatiques.
- Le rappel des enjeux de l'adaptation pour les territoires les plus vulnérables, notamment sur le continent africain.

- L'enjeu de l'accroissement des financements internationaux, publics et privés, pour soutenir les dynamiques d'action.
- La nécessité de faciliter l'accès au financement pour les acteurs non étatiques, notamment les gouvernements locaux et régionaux.
- Le renforcement d'un cadre transparent de dialogue entre les États et les acteurs non étatiques dans le cas de la Convention climat.
- L'importance des réflexions sectorielles et des feuilles de routes de long terme proposées par les acteurs rassemblés en coalitions thématiques.
- La disponibilité des acteurs non étatiques pour travailler plus étroitement avec la communauté scientifique.

Cette déclaration est signée à ce jour par tous les principaux réseaux mondiaux de collectivités locales, la totalité du groupe majeur jeune (YOUNGO), le principal réseau mondial d'ONG environnementales (CAN international), l'organisation mondiale des syndicats (CSI/ITUC), l'organisation mondiale des syndicats (CSI/ITUC), l'organisation mondiale des syndicats (CSI/ITUC), le réseau africain des peuples autochtones, le réseau européen des associations de femmes et de genre, et des centaines d'associations nationales d'entreprises, d'ONG, de collectivités, de chercheurs... Il s'agit de la déclaration la plus largement signée à l'échelle mondiale par les acteurs non-étatiques dans leur diversité.



LA DÉCLARATION D'AGADIR

Il y a 25 ans, à Rio, la communauté internationale, déjà inquiète des risques du réchauffement climatique, créait, sous l'égide de l'ONU, la Convention sur le climat (CCNUCC) qui devait permettre de mobiliser les États et de coordonner leurs efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Malheureusement, cette mobilisation est restée très insuffisante et la situation climatique s'est dégradée. Après les records enregistrés en 2015 et 2016, le mois de juillet 2017 a encore battu un record absolu de température. La multiplication des phénomènes climatiques extrêmes, les migrations liées aux sécheresses, typhons, inondations et dégradation des terres, la déstabilisation de pays entiers, montrent chaque jour que nos sociétés ne pourront survivre à l'accélération du dérèglement climatique.

« Il est de notre responsabilité collective de renforcer en urgence notre action à tous les niveaux »

L'Accord de Paris, adopté il y a maintenant 2 ans, a suscité un véritable espoir, à la fois par les objectifs ambitieux qu'il a fixés à la communauté internationale pour contenir le réchauffement en-dessous des 2 degrés Celsius, en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 degré Celsius, et par la définition de cadres précis et durables pour atteindre ces objectifs: dialogue de facilitation en 2018 pour faire le point sur les actions engagées, avant même que l'Accord ne devienne effectif, pour nourrir la soumission des contributions déterminées au niveau national (NDCs) d'ici 2020, un bilan global des engagements des Etats tous les cinq ans à partir de 2023, cadre de travail avec les acteurs de la société civile et les gouvernements locaux et régionaux, reconnus comme Non-Parties Concernées au côté des Parties Contractantes à la CCNUCC, à travers le Marrakech Partnership for Global Climate Action.

L'année dernière, la COP22 de Marrakech a été l'occasion de préciser ces cadres, dans le but de renforcer la dynamique de l'action, fondée notamment sur des alliances et coalitions sectorielles rassemblant les acteurs non-étatiques. Cette dynamique est centrale pour inverser, dans le temps très court qui est imparti, la courbe des émissions de gaz à effet de serre et réussir à créer d'ici à 2050+ une nouvelle économie « zéro émission nette », fondée sur une véritable transition écologique.

La communauté internationale a aussi, depuis 2 ans, travaillé à la cohérence des actions engagées pour la lutte contre le dérèglement climatique et celles pour la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD), adoptés à New York en 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans le prolongement du Sommet de la Terre Rio + 20 (2012).

La communauté des acteurs non-étatiques, qui se rassemble lors des Sommets Climate Chance, considère que l'action climatique ne peut être dissociée des enjeux de développement durable, comme elle l'a affirmé dans les déclarations des Sommets Climat et Territoires à Lyon en 2015 et lors du premier Climate Chance à Nantes en 2016 : « Les outils de lutte contre le dérèglement climatique doivent aussi permettre de répondre aux autres grands défis de ce siècle et réciproquement : lutte contre la pauvreté, accès à l'énergie durable, à l'eau et aux autres ressources, développement urbain durable, aménagement des territoires ruraux, souveraineté alimentaire, santé des populations, égalité homme-femme, travail décent et droits des travailleurs, comprenant les agriculteurs, respect des droits des peuples autochtones, protection des forêts et de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles... Affirmer et montrer cette synergie est nécessaire à la mobilisation de l'ensemble des acteurs pour l'élimination progressive des émissions de gaz à effet de serre. Nous insistons particuliè-

rement sur les actions d'adaptation qui doivent évidemment conforter la résilience et le développement durable des territoires, s'appuyer sur les initiatives locales et régionales et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones, sur la nécessité d'assurer une transition juste pour les territoires, les entreprises et leurs salariés dans cette période de transformation vers une économie bas-carbone, sur le renforcement de la participation des femmes et de leur capacité d'action, en particulier dans la gouvernance territoriale. Nous soulignons le rôle fondamental de l'éducation. Former les jeunes générations, renforcer leur capacité d'intervention sont des enjeux majeurs d'un monde en mutation. Les associer aux décisions, c'est assurer la transition. »

Au vu de l'ampleur des enjeux et de l'aggravation rapide du dérèglement climatique, il est de notre responsabilité collective de renforcer en urgence notre action à tous les niveaux – citoyens, acteurs de la société civile, gouvernements locaux et régionaux, Etats... - : accélérer la mise en œuvre de cette transition et se fixer un calendrier opérationnel partagé. Réunis à Agadir, les acteurs non-étatiques du monde entier ont tenu à rappeler leurs priorités.

1 / LES ACTEURS NON-ÉTATIQUES SONT DES PARTIES PRENANTES À LA NÉGOCIATION

S'ils soutiennent la mise en place du Marrakech Partnership for Global Climate Action, héritier du Lima Paris Action Agenda, ils tiennent à rappeler que leur rôle ne peut se résumer à ce partenariat et qu'ils doivent être en situation de pouvoir intervenir dans le cadre de la négociation elle-même. Les organisations représentatives des acteurs non-étatiques doivent donc pouvoir continuer à participer facilement, à jouer leur rôle d'observateurs et à porter des propositions dans le cadre de la négociation climat elle-même.

2 / LE DIALOGUE DE FACILITATION DE 2018 EST UNE ÉTAPE CLÉ POUR QUE LES CONTRIBUTIONS ACTUELLES SOIENT À LA HAUTEUR DES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

Les acteurs non-étatiques insistent tout particulièrement sur l'importance de ce dialogue, qui devra lancer un processus pour réviser et renforcer l'ambition au plus tard en 2020, à présenter de manière inclusive et transparente les actions engagées, et crédibiliser un scénario de l'action permettant d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à tous les niveaux de gouvernance. Ils enjoignent donc les États à préparer avec toute l'ambition et tout le soin nécessaires ce rendez-vous capital, d'y associer étroitement les acteurs non-étatiques, dont le potentiel d'action est encore souvent sous-évalué, voire non appréhendé dans certains pays, pour renforcer les contributions déterminées au niveau national (NDCs) d'ici 2020, et leur donner les moyens de cette participation. L'adoption par la CCNUCC du Plan d'Action Genre fournira une opportunité de renforcer cette ambition. Ils soutiennent les initiatives prises par les acteurs non-étatiques pour préparer ce Dialogue de facilitation de 2018, notamment le Sommet de Californie. Les acteurs non-étatiques s'engagent à soutenir les Etats pour renforcer l'ambition d'ici 2020 et le Sommet convoqué à New-York en septembre 2019 par le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, sera une étape importante pour atteindre cet objectif. Les acteurs non-étatiques disent leur disponibilité pour y participer et y présenter leurs propositions pour accélérer et renforcer l'action.

3 / L'ACCORD DE PARIS A ÉTÉ ADOPTÉ PAR CONSENSUS ET IL FAUT LE SOUTENIR

les acteurs non-étatiques s'inquiètent profondément de la décision du Président des Etats-Unis de se retirer de l'Accord de Paris. Ils apportent leur soutien aux acteurs américains (Etats fédérés, villes, entreprises, centres de recherche, ONG...) qui, notamment à travers l'initiative *We Are Still In*, ont montré leur détermination à poursuivre leurs actions de lutte contre le dérèglement climatique. Ils se réjouissent de toutes les initiatives régionales, qui ne peuvent que renforcer l'ambition et inciter les États à réévaluer leurs propres contributions, en particulier l'initiative lancée par les élu-e-s africains lors du Sommet *Climate Chance* d'Agadir, initiative qu'ils s'engagent à relayer dans leurs propres réseaux.

4 / LES ACTEURS NON-ÉTATIQUES INSISTENT SUR LES ENJEUX DE L'ADAPTATION POUR LES TERRITOIRES LES PLUS VULNÉRABLES, NOTAMMENT SUR LE CONTINENT AFRICAIN.

Ils rappellent que l'adaptation ne doit pas être le parent pauvre des financements climat. Ils insistent sur les synergies qui doivent être renforcées entre développement et lutte contre le dérèglement climatique, notamment dans les domaines de la gouvernance partagée, de l'égalité de genre et de l'équité intergénérationnelle, de l'agriculture, de l'accès aux ressources naturelles, notamment l'eau et la terre, de l'économie circulaire et de l'accès à l'énergie. Ils soulignent l'intérêt des actions engagées dans le cadre de la Convention des Maires en Afrique Sub Saharienne lancée en 2015 pour expérimenter la mise en œuvre de politiques locales sur l'adaptation et l'accès à l'énergie, appellent aux renforcements des coopérations décentralisées, notamment Sud-Sud.

Ils rappellent les engagements et décisions de la prochaine Conférence de l'ONU de lutte contre la désertification, et se retrouvent dans la démarche des acteurs non-étatiques, qui en préparation de cette COP 13 sur la désertification - en Chine, à Ordos, en Mongolie intérieure, du 6 au 16 septembre 2017 - ont adopté une déclaration commune lors du sommet Désertif'actions à Strasbourg en juin 2017. Ils insistent sur la nécessité de trouver à la COP23 un accord qui capitalise effectivement sur le potentiel de la restauration des terres et de la lutte contre la désertification à contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. De même, le Forum Mondial sur la Migration et le Développement doit mettre les enjeux climatiques au cœur de sa réflexion.



5 / LES PROMESSES ACTUELLES DE FINANCEMENTS NE SONT PAS ADÉQUATES POUR RELEVER LE DÉFI

les acteurs non-étatiques réaffirment l'importance d'accroître les financements internationaux publics et privés pour renforcer les dynamiques d'action, et appellent les pays développés à respecter l'engagement qu'ils ont pris de mobiliser 100 milliards \$US par an de financements nouveaux et additionnels d'ici à 2020, rendre l'action effective et maintenir la confiance de tous, tout en renforçant la crédibilité des accords pris au niveau international. Mais ils rappellent tout autant la nécessité d'une cohérence en matière de financements et d'en faire une priorité de la communauté internationale. A cet effet, ils souhaitent contribuer à l'élaboration de critères et indicateurs visant à éviter que des projets d'infrastructures contraires aux agendas du climat et du développement durable puissent être financés. En outre, ils insistent sur la nécessité de faciliter l'accès aux financements pour les acteurs territoriaux, et en particulier les gouvernements locaux et régionaux ainsi que les représentant-es de la société civile, qui sont les premiers acteurs de terrain. Les acteurs non-éta-

tiques sont les principaux investisseurs dans le monde et ont un rôle décisif à jouer pour gérer avec succès les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est essentiel que les Etats et la communauté des acteurs travaillent ensemble à mobiliser de nouvelles sources de financement et rendre la plupart des fonds existants plus favorables à l'investissement vert. Ils accueillent ainsi favorablement l'initiative du Président de la République française d'organiser un sommet spécifique sur la question des financements climat le 12 décembre prochain à Paris. Ils y porteront des propositions précises à partir des travaux menés lors du Sommet *Climate Chance* d'Agadir et lors d'une rencontre de finalisation de ces propositions en amont de l'initiative du gouvernement français.



6 / LE RÔLE ET LA PARTICIPATION DES ACTEURS NON-ÉTATIQUES POUR L'ACTION SONT ESSENTIELS

Les dynamiques portées par les acteurs non-étatiques sont aujourd'hui cruciales pour crédibiliser une trajectoire de stabilisation du climat. Ils reconnaissent les progrès considérables réalisés dans l'intégration de leurs actions dans les processus de la CCNUCC depuis la Conférence de Lima (LPAA, GCAA, NAZCA, TEP) et soulignent le rôle précieux des Champion(ne)s de Haut-Niveau sur le climat dans ce processus.

Ils considèrent néanmoins que des progrès sont encore possibles et qu'il faut renforcer un cadre transparent de dialogue entre les Etats et les acteurs non-étatiques dans le cadre conventionnel, y compris l'Accord de Paris. Ils appellent donc les Etats et les institutions de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris à considérer davantage et à intégrer les propositions faites par les acteurs non-étatiques issues du dialogue de haut niveau sur la gouvernance du GCA, tenu lors du Sommet *Climate Chance* d'Agadir. Ils insistent sur l'importance d'un agenda cohérent entre la Convention et les principales initiatives portées par les acteurs non-étatiques.

7 / ILS SOULIGNENT L'IMPORTANCE DES RÉFLEXIONS SECTORIELLES (TRANSPORT, ENERGIE, BÂTIMENTS, AGRICULTURE...) ET DES FEUILLES DE ROUTE DE LONG TERME

proposées par les secteurs qui se sont attelés à leur construction. En complément d'une vision globale de développement soutenable, incluant le respect des droits humains, elles sont une manière efficace de bâtir une transition énergétique qui soit aussi une transformation économique et sociale favorable, prenant en compte l'ensemble des facettes de la vie humaine. L'engagement pris lors de l'Accord de Paris concernant le besoin de garantir une Transition Juste aux salarié(e)s dans cette transformation, doit nous guider et accélérer notre action, de façon à transformer ce défi en opportunité pour la création d'emplois décents et de qualité.

Ces réflexions sectorielles sont aussi la clé d'une bonne synergie entre les politiques publiques requises et les investissements stratégiques du monde privé, comme l'illustre la transition nécessaire vers une économie circulaire. Les États doivent donc y porter une attention plus grande, s'en servir pour l'établissement des contributions déterminées au niveau national (NDCs), et collaborer plus étroitement avec les acteurs non-étatiques en vue de rechercher ensuite la meilleure intégration inter-sectorielle.

Ce travail par coalitions ne doit pas se limiter aux secteurs directement émetteurs de gaz à effet de serre, elle doit aussi permettre de renforcer des outils d'action et de mobilisation dans tous les champs : l'éducation, la culture, la formation, le sport...

Nous appelons les Etats à tenir compte des propositions venant de ces coalitions, à être attentifs à des réflexions nouvelles, comme la transition juridique, à s'investir dans des actions multi-niveaux et multi-acteurs nécessitant des gouvernances différentes.

8 / LA SCIENCE DU CLIMAT PEUT BÉNÉFICIER DES CONNAISSANCES DES ACTEURS NON-ÉTATIQUES

Ils redisent leur disponibilité pour travailler plus étroitement avec la communauté scientifique, en lui fournissant données et expériences sur les actions engagées, pour alimenter les futurs rapports du GIEC, dont ils soulignent l'importance, notamment le prochain rapport sur l'effort à engager pour tenir l'objectif de 1,5 degré Celsius, qui doit être connecté au Dialogue de facilitation, les deux ensemble devant servir à élever l'ambition. Ils soulignent l'importance d'une expertise autonome des acteurs non-étatiques sur leur capacité d'action, sur les potentiels de réduction d'émissions, les innovations, les difficultés de mise en œuvre, le potentiel « d'effet levier » des coopérations entre acteurs et territoires, l'évaluation des méthodologies, et soutiennent les actions engagées en ce sens (Observatoire *Climate Chance*, Pledge de l'initiative *We Are Still In*, etc.).

La communauté des acteurs climatiques rassemble, en proposant une vision quant à la nature de la transition à réaliser, dans le respect des diversités de besoins, de moyens et d'enjeux.

Le défi qui s'offre à nous : décliner sur le terrain les transitions écologiques et solidaires à travers toutes les échelles – nationale, régionale, locale et jusqu'à la personne – pour proposer une promesse de futur dans laquelle tous les citoyens et toutes les citoyennes de la planète puissent se reconnaître et s'engager.

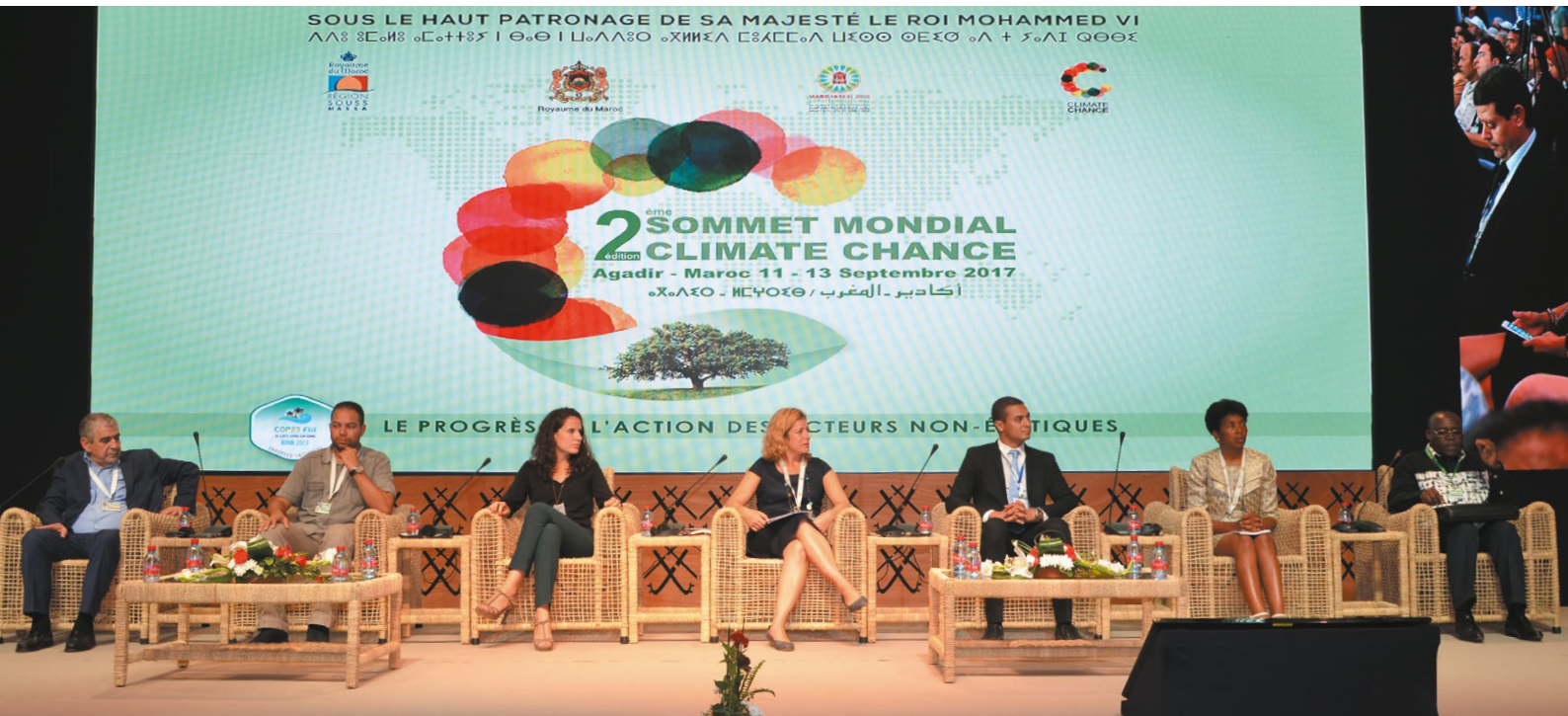
Adoptée lors de la cérémonie de clôture du Sommet Climate Chance le 13 septembre 2017, à Agadir, où les participants ont tenu à saluer l'implication des acteurs non-étatiques marocains dans le succès du Sommet.



Soutenue à ce jour par les organisations suivantes :

Gouvernements locaux et régionaux: *Réseaux internationaux* - CGLU (240 000 villes, métropoles et régions ; 175 associations de gouvernements locaux et régionaux) ; ICLEI (1500 villes, métropoles et régions) ; R20 (51 autorités nationales et infranationales) ; C40 (91 villes affiliées) ; nrg4SD (51 gouvernements régionaux) ; FMDV (plus de 50 villes et régions) ; CODATU (36 membres) ; Association Internationale des Maires Francophones (AIMF – 300 membres) ; Metropolis – World Association of the Major Metropolises (136 métropoles) ; ACR+ (100 parties prenantes). *Réseaux régionaux* - CCRE-CEMR (130 000 collectivités au sein des 60 associations membres) ; CGLUA (40 associations de gouvernements locaux) ; REFE-LA (45 membres élus) ; Assembly of European Regions (150 régions) ; EUROCITIES (150 villes) ; Energy Cities (1000 villes représentées). *Réseaux nationaux* - Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF – 35 000 adhérents) ; Association des Régions de France ; Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE - 1 300 collectivités territoriales représentées) ; Fédération des Agences Locales de l'Energie et du Climat (FLAME – 38 structures fédérées) ; Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF), Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), Association des Maires de Mauritanie (AMM), Association des Municipalités du Mali. **Entreprises et Industrie:** Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ; Chambre de Commerce Internationale France (ICC) ; Global Compact France ; Orée ; Cobaty International ; Réseau ECO@CTEURS (Collectif des Entrepreneurs Écoresponsables du Maroc). **Enfants et jeunesse:** *Réseaux internationaux et régionaux* - YOUNGO (constituency des ONG jeunes) ; Cli-Mates ; Mouvement des Jeunes Marocains pour le Climat ; Arab Youth Climate Movement Lebanon ; Réseau des Jeunes Leaders CS ; Réseau des Jeunes Méditerranéen pour le Climat (MYCN) ; the Catholic Youth Network for Environmental Sustainability in Africa (CYNESA) ; Réseau Climat des Jeunes du Sud Sahara en Centrafrique (REC-JESS-CA) ; Leaders Club. **Associations** - Enactus Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Ain Choc ; Association Ard al Atfal (Terre Des Enfants) ; Association Sciences de la Vie et de la Terre Souss (ASVTS) ; Sierra Leone School Green Club (SLSGC) ; Cop Trotter ; Association Marocaine des Petits Débrouillards ; Association Nigérienne des Scouts de l'Environnement (ANSEN). **Peuples autochtones:** Indigenous Peoples of Africa Co-ordinating Committee (IPACC) ; Association des Populations des Montagnes du Monde ; Organisation Tamaynut. **ONG et associations :** Climate Action Network (CAN – 1100 ONG) ; RAC France (30 associations) ; ENDA Tiers Monde; 4D ; Comité21 (300 adhérents) ; Coalition Eau (30 ONG) ; Coalition pour la valorisation des déchets (COVAD) ; ENERGIES2050 ; Plateforme Océan et Climat ; Climate Club ; European Environmental Bureau (EEB) ; Planèt'ERE ; Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF) ; Alliance pour une Education à la Citoyenneté Planétaire ; Terrawatt Initiative ; Collectif des Associations de Solidarité Internationale Issues des Migrants des Pays de la Loire (COSIM PDL) ; RAEDD ; Réseau de Développement du Tourisme Rural-Maroc ; Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) ; Coalition marocaine pour la Justice Climatique ; Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) ; Réseau pour le développement durable des Oasis au Maroc (REPDOM) ; Réseau des Associations de la Réserve de Biosphère Arganeraie-Tiznit ; Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Du-

nable ; Coalition Régionale pour les Droits Environnementaux et le Développement Durable Souss Massa ; Union des Associations d'Idaougnidif ; Fédération internationale des Sénégalais de la Diaspora (FSD) ; Alliance des Défenseurs des Droits Humains et de l'environnement au Tchad (ADHET) ; Réseau Ecclésiale pour le Bassin du Congo (REBAC) ; Dialogue en Humanité ; Forum Maghrebin Pour L'Environnement et Le Développement ; Forum social pour justice climatique ; Forum pour le développement durable (FODED); Groupe Énergies Renouvelables (GERES) ; Agrisud International ; Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF) ; Association la Voûte Nubienne ; International Tree Foundation Oxford ; Réseau Enfants de la Terre (RET) ; Association Africaine pour des villes vertes (AVIVE) ; Cistude Nature ; Vélophonie ; The Hunger Project ; Fondation Driss Benzekri pour les Droits Humains et la Démocratie ; Association ForGreenID ; Clean Climate And Environment Campaign Initiative (CCAECI) ; Climate Change Centre Reading ; ONG Page Verte ; Association Pas et Itinéraires pour le Développement Social (APIDS) ; Association Migrations et Développement ; Association Eau et Énergie pour tous ; Association Paysages ; Association Marocaine pour le Civisme et le Développement ; Centre Draa-Tafilalet pour le Développement Durable ; Association Sud des Amateurs de la Nature ; Association Nord Rural de tourisme et culture-Brikcha ; Association Talit pour le développement Aourga Ida Outanane ; Association Taghart Taghazout pour le développement et la culture et l'environnement ; Association Tagadirt Fam el Hisn Tata ; Association Guinéenne pour la Promotion des Energies Renouvelables (AGUIPER) ; Association Eau et Energie pour Tous ; Association Marocaine de développement du Géoparc Jbel Bani (AMDGJB) ; Association Ribat Al Fateh pour le développement Durable ; ONG Pole Sud-Lubumbashi ; Association Agrotechnologies du Souss Massa (AGROTECH) ; UTI-DED ; AVIDESC Bangui ; Association de Protection d'Environnement et du Développement Durable de Zaouiat Cheikh ; Association Agdal Agadir ; ATDS ville nouvelle Tamesna ; Association d'Education à l'Environnement «Les amis de Circée» ; Association Intilakasup ; Organization Centre for Ecological and Community Development (CECD) ; Afro française interculturelle d'animation (AFRICA) ; Association Internationale pour le partenariat et l'émergence en Afrique (AIPEA) ; Association Internationale pour les Pauvres et les Indignés et Assistance (AIPIA) ; Association Chrétienne Autonome Evangélique protestante Bétel (ACAEPB) ; Association Thissaghnasne pour la Culture et le Développement (ASTICUDE) ; Association Jbel Ayachi pour le Développement Culturel, Social, Economique et de l'Environnement ; Association Dar Si Hmad for Development, Education and Culture ; AESVT Maroc ; Association ARRAYHANE de la solidarité sociale et la protection de l'environnement ; EVA ONG ; ADSS ; Association des Travailleurs Immigrés au Maroc (ATIMA) ; Association Tawaangal Nomades – vivre autrement ; Afrique Esperance ONG ; Association pour la Protection de l'Environnement et du Développement Rural ; Association eco-union ; Eco Foundation for Sustainable Alternatives (EFSA) ; Association IFKER d'éducation à l'environnement et développement durable ; Association Université pour Tous de Fes ; Association European Energy Award AISBL ; Association des Chercheurs en Migration et Développement Durable (ACMD) ; Asociacion Destino Bénin ; Association de bienfaisance pour l'environnement et solidarité ; Association Nassim pour la femme et l'enfant (ANEF) ; Association Green Planet Bénin ; Stratégies Méditerranée ; Anassr Association ; Association Action Citoyenne et Ecologique (AAEC) ; Association nationale des exploitants du bois du Niger (ANEB) ; Association Almadeina du RADDI ; Association Sôm-Nooma pour le développement (ASND) ; Association ESPOD ; Association Ecologie et Art ; Fondation Camerounaise de la Terre Vivante (FCTV) ; Association A6 retraite et vieillissement ; Association espace solidarité sociale et environnement ; Association Soleil Eau Vent Maroc ; AFVAC-CAMEROUN ; AESVT FES ; Tous pour Rabat Ville Verte ; AIDECO TAFRAOUT ; Association métamorphose outremers ; Chercheurs d'Autres ; Ensemble pour la Protection de l'Environnement, la Santé et le Développement Durable (ENVIROSAD) ; Ensemble pour la Solidarité et le Développement (ESD) ; Protection Environnementale et le Développement Durable (APEDD) ; Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN) ; Community Initiatives For Peace And Development (CIPAD-GUINEE) ; Surfrider Foundation Maroc ; Appui aux Capacités Locales pour le Développement (ACALODE) ; ONG CDR ; ONG Carbone Guinée ; AfroLeadership ; Association des Amies des Rapaces (ASARA) ; Association ALFOUKI pour le développement durable. **Femmes et genre :** *Réseaux internationaux ou régionaux* - Women in Europe for a Common Future (WECF - 150 organisations féminines et environnementales) ; Gender Concerns International ; WE Act for Africa ; Africa Women's Forum ; Réseau féministe RUPTURE. **Associations** - Association Entrelles entrepreneurs Souss Massa ; Association AMAL « Femmes en Mouvement pour une Vie Meilleure » ; Association Femmes Sans Frontières (AFESA) ; Association Femmes Bladi pour le Développement et le tourisme ; Association Epanouissement Féminin ; La voix des femmes migrantes au Maroc ; Femmes Leaders et Autonome de Guinée (FELAG). **Travailleurs et syndicats :** Confédération Syndicale Internationale (CSI) ; CFDT ; Syndicat national du personnel des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire SYNA-PECOCI. **Recherche :** Urban Climate Change Research Network (UCRN – 800 chercheurs) ; Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED) ; Pôle International de Recherche et d'Appui aux Actions de Développement (PIRAAD) ; INDC ; Moroccan Interfaith and Peacebuilding Center ; Centre de Recherche Environnement, Sécurité Humaine Et Gouvernance (CERES) ; Centre de Recherches Populaires pour l'Action Citoyenne (CERPAC) ; Académie de l'Eau.





**CLIMATE
CHANCE**

CONTACTS :

association@climate-chance.org
www.climate-chance.org



@ClimateChance / #ClimateChance